

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Démarches administratives

### **Lancement du projet pilote de Guichet de proximité dans les districts d'Aigle et du Jura-Nord vaudois**

**Un projet pilote de Guichet de proximité est lancé ce jour dans les préfectures des districts d'Aigle et du Jura-Nord vaudois. Il vise à accompagner les citoyennes et citoyens dans leurs démarches administratives auprès des services cantonaux. Cette initiative, relevant du programme de législation, s'inscrit dans la volonté du Conseil d'État de renforcer la proximité entre l'administration cantonale et la population.**

L'État de Vaud inaugure aujourd'hui un Guichet de proximité, conçu pour offrir un soutien personnalisé aux habitants dans leurs interactions avec l'administration cantonale. Ce projet pilote répond au point 3.14 du Programme de législation qui vise à offrir à toutes et tous des prestations publiques de qualité en décentralisant certains services ou prestations pour une plus grande proximité avec la population. Ce service permettra aux Vaudoises et Vaudois des régions concernées d'obtenir notamment :

- Des renseignements sur les démarches administratives : des informations claires et précises pour orienter les usagers dans leurs démarches
- Un accompagnement personnalisé pour compléter les formulaires et constituer les dossiers administratifs, respectivement pour contacter certains services de l'État
- Un appui pour accéder aux prestations en ligne offertes par l'Administration cantonale

Les habitantes et habitants des districts d'Aigle et du Jura Nord vaudois peuvent bénéficier de ce service en se rendant à la préfecture, ou en prenant contact avec elle par téléphone ou par message électronique. L'assistance est gratuite et ouverte à toutes et tous.

Le Guichet de proximité, mis en place au sein des préfectures d'Aigle et du Jura-Nord vaudois, y compris son antenne de la Vallée de Joux, vise à rendre plus aisé l'accès à l'administration et à accompagner les citoyennes et citoyens dans certains processus

administratifs qui peuvent s'avérer complexes pour certaines et certains d'entre eux.

Présidente du Gouvernement et conseillère d'État en charge notamment des institutions, Christelle Luisier Brodard se félicite du lancement de ce projet pilote: « Ce guichet a pour vocation de faciliter le contact entre la population et les services cantonaux, ainsi que d'offrir un soutien à celles et à ceux qui rencontrent certaines difficultés dans le cadre de démarches numériques, par exemple. La phase-pilote qui s'ouvre nous permettra d'évaluer les besoins. En fonction du bilan qui sera tiré, en automne 2025, le Guichet de proximité pourrait être étendu à l'ensemble des districts du canton. »

Bien que le Guichet de proximité offre un large éventail de services, certaines démarches restent toutefois en dehors de son champ d'intervention, par exemple :

- Changement d'adresse (géré par les communes)
- Assistance à la déclaration d'impôt
- Demandes de subsides liées à l'assurance-maladie
- Résolution de litiges ou assistance judiciaire

En lançant ce jour le projet-pilote de Guichet de proximité, le Conseil d'État se prépare à répondre à plusieurs interventions parlementaires déposées ces dernières années en résonance avec la fermeture d'offices cantonaux sur le territoire vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 30 octobre 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DITS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat, [021 316 45 14](tel:0213164514)

Préfectures des districts d'Aigle et du Jura Nord vaudois, [021 316 86 98](tel:0213168698)

### **LIENS**

[vd.ch/guichet-proximite](https://vd.ch/guichet-proximite)